

Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2023-11-30-01

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 septembre 2023

Le Conseil d'administration de la régie, légalement convoqué le 23 novembre 2023, s'est réuni le 30 novembre 2023 à l'Hôtel de Territoire d'Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude OLIVA, Président du Conseil.

Le quorum étant atteint avec 11 membres présents et 4 membres absents mais représentés, la séance est ouverte à 18h45 par Monsieur Jean-Claude OLIVA.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Luc DI GALLO, Monsieur Frederic FIOLETTI, Madame Anne-Marie HEUGAS, Monsieur Patrick LASCOUX, Monsieur Jean-Luc LE COROLLER, Monsieur Jean-Claude OLIVA, Monsieur Vincent PRUVOST, Madame Marie-Geneviève LENTAIGNE, Madame Michelle TRONCHET, et sans voix délibératives Madame Lucie BONY, Madame Catherine CHOQUET,

Etaient absents ayant donné procuration :

Monsieur Richard GALERA a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude OLIVA
Monsieur Tony DI MARTINO a donné pouvoir à Madame Anne-Marie HEUGAS
Monsieur Patrice BESSAC a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc LE COROLLER
Monsieur Jacques TESSIER a donné pouvoir à Madame Michelle TRONCHET

Etaient absents sans avoir donné procuration :

Madame Nadia AZOUG, Monsieur Laurent BARON, Madame Michele BONNEAU, Monsieur Lionel BENHAROUS, Monsieur Jean- Marc CHEVAL, Madame Françoise KERN, Monsieur Mathieu MONOT, Monsieur Frédéric CAPPE, Monsieur Achille DU GENESTOUX,

Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

Le Conseil d'administration réuni,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 et suivants et L.5219-12 ;

VU la délibération n° CT2022-09-27-03 du 27 septembre 2022 du conseil de territoire portant adoption des statuts de la régie publique de l'eau et de l'assainissement ;

VU la délibération n°2023-05-10-08 du 10 mai 2023 du conseil d'administration de la Régie publique de l'eau et de l'assainissement portant approbation des modifications au règlement intérieur du conseil d'administration ;

VU le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la séance du 28 septembre 2023 ;

ENTENDU le rapport de présentation

APRES EN AVOIR DELIBERE ET DECIDE :

Article unique : D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la séance du 28 septembre 2023

Absentions : 0


Votes Contre : 0

Votes Pour : 13

Délibéré au siège de la Régie publique de l'eau et de l'assainissement le 30 novembre 2023



Préfecture des Alpes-Maritimes

<p>RECU EN PREFECTURE LE :</p> <p>PUBLIÉ LE :</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>Le Président du conseil d'administration</p> <p>Monsieur Jean-Claude OLIVA</p> 
--	---

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le



ID : 093-923228183-20231205-CA2023_11_30_01-DE